



Section académique du Snes-FSU

209, rue Nationale 59000 Lille

0320067741 – s3lil@snes.edu

Lille, le 21 juin 2021

Grand Oral et bac français, flop total !

Depuis 3 semaines, le SNES-FSU intervient auprès des autorités académiques pour dénoncer l'impréparation des épreuves du baccalauréat 2021, mises en péril par le maintien obstiné du Grand Oral.

Chronique d'un échec annoncé

Premières victimes collatérales du Bac Blanquer : les épreuves de DNL, suivies par celles du bac français (EAF), qui pourtant n'ont pas changé dans leur forme en dépit de la réforme, et que les services du rectorat organisent sans problème depuis des années.

Mise sous pression par un ministre uniquement préoccupé de la tenue du Grand Oral, emblématique de sa réforme, l'Administration a minimisé depuis des semaines la gravité de la situation et a lancé à la dernière minute l'organisation de l'EAF.

Conséquences ? Des dysfonctionnements monstres en chaîne depuis deux semaines (convocations extrêmement tardives, descriptifs parvenus à la dernière minute etc...). Cerise sur le gâteau : des coordinateurs de centres d'examens ont reçu ce week-end des convocations pour faire passer soit des oraux de français, soit le Grand Oral... avec l'ordre d'abandonner purement et simplement la coordination des centres d'examen, des examinateurs sont censés interroger sur des œuvres qu'ils n'ont pas pu préparer ... Quel mépris pour les candidats, quel mépris pour les collègues et leur professionnalité ! Comment ne pas voir dans cette désorganisation une forme d'attaque contre ce qui reste d'épreuves nationales, terminales et anonymes dans la réforme Blanquer ?

Voir les témoignages des collègues d'EAF sur <https://lille.snes.edu/Bacatastrophe-EAF-temoignages.html>

Le Grand Oral ... « quoi qu'il en coûte »

Comme prévu, de nombreux jurys n'ont pas pu se tenir en raison du manque d'examineurs, le rectorat n'ayant aucune solution à proposer aux établissements.

Et pour cause : nos demandes, comme celle de prévoir une réserve d'examineurs, ou d'anticiper en convoquant bien en amont des enseignant.e.s pour assurer tous les jurys, ont été repoussées d'un revers de main : l'administration a préféré attendre le dernier moment et a envoyé des convocations par mail ce week-end, comme si les collègues restaient connectés devant leurs écrans 24h sur 24 ! Des collègues n'ont, pour beaucoup, découvert que ce matin qu'il étaient convoqués à 30 ou 70 km de chez eux, sans pouvoir s'organiser pour être à l'heure ou tout simplement être présent.e.s. Des

candidats dans plusieurs centres d'examen ont donc été renvoyés chez eux, faute de jurys complets, et seront reconvoqués ultérieurement.

Depuis ce matin, des collègues se rendent à l'autre bout de l'académie constituer des jurys en urgence, des collègues non spécialistes des sujets dont ils seront jurés, sont convoqués au mépris des élèves, des collègues sont sommés d'interroger des élèves qu'ils connaissent au mépris des textes officiels...

Bref, c'est le chaos total et cela pose de nombreuses questions sur la volonté du ministère d'organiser correctement les examens. Si l'on voulait saborder le bac, on ne s'y prendrait pas autrement ! Le SNES-FSU ne peut que déplorer ce qui se passe actuellement, le rectorat a refusé d'écouter ses alertes et de mettre en place les solutions qui auraient permis d'éviter ce fiasco.

Voir témoignages des collègues convoqués pour le Grand Oral sur <https://lille.snes.edu/Bacatastrophe-Grand-Oral-temoignages.html>

Le SNES-FSU a mis en place une cellule de crise pour répondre aux collègues et lister les dysfonctionnements qui touchent absolument tous les centres d'examen. Il est, depuis, assailli de mails et de coups de téléphone de collègues qui ne savent plus quoi faire face une Administration aux abonnés absents.

Comble du mépris, le rectorat ce midi communique en mode "c'est de la faute des profs absents" pour masquer les manquements de l'Institution. C'est inacceptable ! Aucun enseignant ne pensait devoir revivre le prof bashing de la première vague après plus d'un an de travail épuisant, dans des conditions indignes, de l'ensemble des personnels pour faire tenir le Service Public d'Éducation. Tant d'incurie et de déni de réalité sont indignes des représentants de l'État. Le SNES-FSU appelle les collègues à faire respecter les textes régissant l'examen ainsi que leurs droits. Il étudie toutes les possibilités d'action pour les jours à venir.

Contacts :

Jean-François Carémel : 06 07 03 84 16

Catherine Piecuch : 06 63 10 79 13

s3lil@snes.edu

Messagerie Facebook : <https://www.facebook.com/snesdelille/>

<https://twitter.com/snesdelille>